

“ Ainsi, M. le Rédacteur, aidez-moi à remercier la Ste. Vierge pour l'inappréciable faveur qu'elle vient de m'accorder, et faites de cette lettre l'usage que vous voudrez,

Et croyez moi votre toute dévouée servante.

MARIE ANNE.

FAITS DIVERS.

— On travaille en ce moment à fonder sur les bords du lac Mégantic, un établissement pour nos zouaves canadiens. On a acquis, dans ce but, douze cents acres de terre, dans le canton Marston. Une trentaine de zouaves doivent s'y rendre au printemps, accompagnés d'un missionnaire.

Déjà un arpenteur et un M. Reid sont sur les lieux, pour ouvrir l'établissement et y élever les premières bâtisses.

Nous dirons avec le *Pionnier de Sherbrooke* qui donne cette bonne nouvelle : “ Honneur à nos jeunes braves ! Puissent-ils être aussi vaillants colons qu'ils ont été braves soldats ! ”

— Une compagnie canadienne, incorporée à la dernière session du parlement de Québec, vient de faire promener dans les rues de Montréal, comme coup d'essai, un engin à vapeur qui ressemble à une locomotive de chemin de fer, et qui marche sur le chemin ordinaire des voitures de roulage.

— Le gouvernement Canadien accordera gratuitement 160 acres de terre à tout colon qui ira s'établir à Manitoba. (Autrement, Rivière Rouge.)

— L'émigration canadienne se fait encore, cette année, sur une grande échelle. Ce fait est d'autant plus déplorable et incompréhensible que le Canada fait les plus grands sacrifices pour favoriser la colonisation, et qu'il offre partout des terres de la meilleure qualité.

— On se plaint, dans bien des localités de la facilité que montrent les conseils de paroisse et à leur défaut, ceux de comté, à accorder des licences pour la vente des boissons spiritueuses. C'est bien le cas de dire que nous nous égorgeons de